

RESUME DES DEBATS DE LA COMMISSION AVAL DU COMITE D'ESTUAIRE DU 30/06/2009

PROPOS INTRODUCTIFS

Bernard GARNIER, Adjoint au Maire de Saint-Nazaire, accueille les participants sur le site de Gavy Oceanis, site symbolique car très en aval de l'estuaire mais également lieu universitaire, d'accueil de conférences, de débats et colloques. Ainsi, il se réjouit qu'aujourd'hui encore, avec cette réunion de la commission aval du comité d'estuaire, la gestion intégrée de l'estuaire progresse.

Il ajoute que l'existence d'un volet estuarien dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature est une chance pour ce territoire.

Jean-Pierre LE SCORNET, Vice-président de la Région des Pays de la Loire, explique l'importance de cette « commission aval », lieu de concertation et d'information, à la fois pour établir un premier bilan sur les actions engagées dans le cadre des programmes de restauration de l'estuaire, et évoquer les perspectives sur les travaux à venir. Il rappelle que pour la première fois le Plan Loire Grandeur Nature intègre un volet territorial avec la plateforme estuaire. Cette spécificité estuarienne entraîne une obligation collective de réussir la mise en œuvre des actions inscrites. Il cite deux leviers pour y parvenir : la concertation entre les acteurs et la réalisation des travaux programmés. Il précise que la Région s'est mobilisée à hauteur de 48 millions d'euros, toutes plateformes confondues, et contribue donc à la réussite de ce Plan Loire Grandeur Nature 3.

Il rappelle également que l'estuaire est l'image de marque de la Région des Pays de la Loire et forge son identité. C'est un espace unique où se côtoient industries et espaces naturels remarquables, au cœur d'une métropole importante. En même temps, c'est un territoire fragile avec une nécessité d'avoir une préservation de la faune et de la flore soutenue. La responsabilité partagée des acteurs de l'estuaire est d'agir pour le fleuve, en respectant les principes de prudence et de précaution mais toujours animés par la détermination à avancer.

Louis-Michel BONTE, Sous-préfet de Saint-Nazaire, ajoute que pour relever le défi de concilier l'ensemble des usages sur l'estuaire et notamment le développement économique et le développement écologique, le meilleur moyen est la concertation entre tous les acteurs. Se rencontrer, discuter et débattre de tous les enjeux facilite le choix et la mise en œuvre des actions programmées, d'où l'institution du comité d'estuaire et de ses deux commissions amont et aval.

PRESENTATIONS TECHNIQUES

Cette commission AVAL, a été organisée en deux temps : une première présentation sur le programme de restauration des marais et une seconde sur l'opération expérimentale de recréation de vasières.

La **première présentation** est effectuée par **Nathalie SAUR**, Chef de projet au GIP Loire Estuaire. Elle expose la démarche de **restauration des marais estuariens**, en insistant sur le fonctionnement hydraulique particulier de ces marais (maîtrise de l'eau, ouvrages de régulation). Elle présente les enjeux forts de ce territoire, notamment la préservation du système prairial et le maintien du système hydraulique essentiel pour conserver les pratiques agricoles, le tout dans un contexte difficile d'évolution des réglementations. Le programme des marais estuariens comprend trois axes de travail : le développement d'un référentiel marais, la structuration des maîtres d'ouvrage pour le portage des projets et l'élaboration de programmes d'actions. La définition de ces derniers intègre un diagnostic des principaux ouvrages hydrauliques et des études opérationnelles recensant les besoins de travaux sur les cours d'eau et le réseau hydraulique des marais.

La perspective, en termes de calendrier, est d'identifier les programmations pour fin 2009 afin de conduire le volet d'instruction administrative en 2010 puis les travaux fin 2010-début 2011.

Jean CHARRIER, Président du Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud Loire, présente l'état d'avancement de l'étude « Contrat Restauration Entretien » sur le territoire des marais Sud Loire. L'état des lieux et le diagnostic des marais est en cours de validation et les enjeux et objectifs seront discutés à l'automne. Puis **Guillaume PANHELLEUX**, nouveau technicien au Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin du Brivet, rappelle les objectifs du programme d'actions sur le bassin versant du Brivet et de la Brière. Prochainement, vont être engagées les demandes d'autorisation réglementaire des travaux.

Enfin, le GIP Loire Estuaire porte l'étude sur les marais du Nord Loire de Lavau à Couëron. L'état des lieux et le diagnostic des marais et cours d'eau sont en cours de validation. Ainsi, l'ensemble des marais estuariens bénéficie d'une démarche de définition de travaux afin de pouvoir solliciter des aides du Plan Loire.

Pierre BONA, Chef de projet au GIP Loire Estuaire, articule la **deuxième présentation** sur le **programme de restauration de l'estuaire** en trois temps : il rappelle l'évolution de l'estuaire sur les 200 années passées et les constats de dégradation observés (répercussions sur la salinité dans l'estuaire, la remontée de la marée, le bouchon vaseux) qui impactent de nombreux usages. Il aborde le contenu du programme de restauration et présente le scénario de restauration défini dans le cadre du Plan Loire précédent et basé sur une modification de la morphologie de l'estuaire pour freiner l'onde de marée et diminuer les mécanismes de piégeage de l'estuaire. Enfin, il rappelle que le Plan Loire 2007-2013 prévoit une opération pilote de recréation de vasières et de restauration des fonds. Le secteur préférentiel pour cette recréation de vasières est situé entre Donges et l'étier de Lavau. Il s'agit maintenant sur ce secteur de définir un aménagement répondant aux objectifs de restauration (stockage de la marée, restauration des fonctions écologiques,...) et intégrant les enjeux associés aux différents usages présents (agriculture, chasse,...).

L'aménagement doit également répondre à des exigences d'efficacité et de pérennité.

Pour avancer sur ces questions, le GIP Loire Estuaire a mis en place une démarche en collaboration avec la chambre d'agriculture pour identifier les enjeux agricoles ainsi qu'un groupe de travail intégrant les différents acteurs et usagers concernés. Les travaux de groupe guideront la conception de l'aménagement. Viendra ensuite l'évaluation, notamment sur le plan écologique, où le GIP Loire Estuaire compte mobiliser l'outil de modélisation des fonctions écologiques qu'il a développé.

L'objectif est de pouvoir engager les travaux, sous une maîtrise d'ouvrage GPMNSN, à l'horizon 2011-2012.

Les échanges qui ont suivi les deux présentations sont regroupés ci après autour de différentes questions ou thèmes principaux :

PROGRAMME DE RESTAURATION DES MARAIS ESTUARIENS

Structuration des maîtrises d'ouvrage

Quel est l'avancement de la mise en conformité des syndicats de marais et du processus de fusion, au niveau du Nord Loire spécifiquement (*M LEMERLE – Estuarium et conseiller municipal de Cordemais*) ? Le GIP Loire Estuaire répond que tous les syndicats ont été mis en conformité l'année dernière, dans les délais. La fusion des syndicats, côté Cordemais / Saint-Etienne, se prépare et les réponses administratives se résolvent, notamment en termes de statuts fonciers.

Il est par ailleurs souligné par les syndicats l'intérêt de pouvoir bénéficier de l'appui du GIP Loire Estuaire sur ce volet, compte tenu de la complexité du travail de remise à niveau des statuts.

Syndicat du Brivet : avancement de la programmation des travaux, de la prise en charge financière mais également de sa structuration notamment avec son élargissement aux EPCI (*M. MASSE, Commission Syndicale de Grande Brière Mottière*) ? Le GIP Loire Estuaire rappelle que le SAGE identifie le Syndicat du Brivet comme structure référente pour tout le bassin du Brivet et que cette dimension est en train de se concrétiser avec la préparation des programmes. M Garnier (CARENE) précise que la démarche mise en avant par le SAGE est soutenue politiquement et devra peu à peu porter ses fruits.

Périmètre des démarches engagées

Le Conservatoire du Littoral (*M TOISON – Délégué centre atlantique*) aborde le secteur des îles, notamment sur le Sud Loire, qui n'est pas intégré aux structures de gestion comme le SAH. Aujourd'hui, une partie des îles est prise en compte dans le périmètre du CRE sud Loire (l'île Héret, l'île des Bois et des Masses, le Massereau), ce qui ne représente pas, en effet, tout le territoire.

Risques sanitaires et moustiques

L'Université de Nantes (*M PECAUD – Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes*), intervient en tant que coordinateur du programme ESTUAE qui porte sur la prévention des nuisances et des éventuels risques sanitaires liés dans l'estuaire de la Loire à la présence de moustiques et de tiques. Elle demande si dans la compréhension des enjeux de restauration de l'estuaire et de ses zones humides, a été intégrée la question de ces espèces qui peuvent peser lourdement sur la qualité de vie.

Le GIP Loire Estuaire répond que les moustiques ne font pas partie des pistes de réflexion actuelles du programme. La priorité va actuellement au confortement des infrastructures des marais (maintien des ouvrages, entretien des réseaux) ou sur d'autres espèces (jussie, ragondin) qui posent plus de problèmes que les moustiques. Le moustique est un indicateur de bonne ou mauvaise gestion des zones humides. Donc les intérêts se rejoignent, même si l'espèce n'est pas prise en compte en tant que telle.

L'Université de Nantes émet le souhait d'être davantage associée aux travaux de réflexion sur ces programmes.

PROGRAMME DE RESTAURATION DE L'ESTUAIRE

Contenu du scénario – pistes complémentaires

Différentes demandes de précision sont formulées suite à l'exposé. Il est notamment précisé par le GIP Loire estuaire que la zone de la zone Sud de BILHO, si elle n'est pas identifiée pour le développement d'une opération à court terme, fait cependant l'objet d'une réflexion dans le cadre d'un scénario global d'intervention, pour remobiliser cette zone sud dans le fonctionnement estuarien.

Il est également précisé que le scénario tendanciel, pris en compte jusqu'à présent, devra évoluer pour notamment intégrer l'abandon de Donges Est mais également de nouvelles hypothèses sur l'élévation du niveau de la mer.

Ce scénario tendanciel est important car il permet de replacer les actions des scénarios sur le long terme en intégrant les perspectives d'évolution du système estuarien, y compris l'élévation du niveau de la mer.

A la question de la possibilité de réutiliser les matériaux décaissés par la création de vasières pour combler les fosses (*Mme GARCON, UNICEM Pays de la Loire / Syndicat des extracteurs de granulats*), il est également précisé qu'il faut d'abord progresser sur la compréhension de la morphologie, avant d'agir en comblant les fosses par les matériaux.

Enfin, la restauration des anciens bras de Loire est évoquée (*M DE VILLEPIN – CEP*) afin de satisfaire l'objectif et de ralentir l'onde de marée. Le GIP Loire Estuaire signale que le scénario, qui consistait à rouvrir un certain nombre de bras tels qu'ils ont existé, a été analysé dans une phase d'étude antérieure. Il n'a pas été poursuivi car l'approfondissement du chenal tel qu'on le connaît, ne permet pas de soutenir un système multi-bras avec ses divagations.

Prise en compte de l'agriculture

La profession agricole (*M. COUDRIAU, Représentant professionnel de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique*) demande si l'ensemble des conséquences sur la flore, et surtout sur le monde agricole, a été étudié. Elle juge plus opportun d'utiliser la zone de Donges Est pour faire cette expérimentation, là où il n'y a pas d'agriculteurs.

La profession (*M. BIORET – Chambre d'agriculture et Mairie de Bouée ; M BIGUET – maire de LAVAU*) est également inquiète des risques liés à une augmentation de la submersibilité des terrains en arrière de l'opération, elle garde en mémoire les inondations lors des forts coefficients de mars 2008.

Le GIP Loire Estuaire précise qu'il travaille avec la Chambre d'Agriculture pour bien cerner l'état des exploitations et des pratiques agricoles. Des rencontres sont prévues avec les exploitants pour identifier les exploitations qui sont présentes dans la zone d'étude, les pratiques agricoles et les perspectives d'évolution.

Il n'y a encore pas aujourd'hui de localisation préférentielle de l'aménagement. Celle-ci s'appuiera sur les différents éléments recueillis, notamment auprès de la profession.

Enfin, l'ambition est de ne pas modifier les degrés de submersibilité des milieux situés en arrière. Cette question sera clairement prise en compte.

Incidence du projet stratégique du Grand Port Maritime Nantes St Nazaire

La profession agricole (*M. BIORET – Chambre d'agriculture et Mairie de Bouée*) évoque les perspectives liées au projet du Grand Port Maritime et notamment les aménagements associés à l'accueil de navires à grand tirant d'eau qui pourrait faire rentrer davantage d'eau de mer dans l'estuaire.

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire (*M CHEVALIER – Directeur du développement au GPMNSN*) précise que le nouveau projet portuaire se situe sur l'aval, près du Pont de Saint-Nazaire. Il indique qu'il n'y aura pas de modification de la profondeur du chenal et de la profondeur de la Loire.

Outils mobilisés – fonctions écologiques

Il est demandé des précisions sur le type d'outil utilisé pour apprécier le bilan écologique de l'opération (*M MAYOL, Délégué Bretagne Vivante*).

Le GIP Loire Estuaire explique que l'outil utilisé « modélise » les fonctions écologiques assurées par les différents milieux de l'estuaire. Le principe est d'associer à chaque parcelle de l'estuaire les fonctions écologiques assurées (alimentation, nidification,...) afin de pouvoir identifier la contribution écologique de l'estuaire et construire des bilans dans le cas d'aménagements ou d'évolutions. L'outil est basé à la fois sur des inventaires de la faune et de la flore sur l'estuaire, et sur un travail d'experts pour compléter les données et définir la fonctionnalité de chaque parcelle. Il précise que l'outil pourra être présenté dans une future réunion.

Complémentarité des interventions à l'amont et à l'aval de Nantes

Une inquiétude est formulée (*M BIRGAND – Comité pour la Loire de Demain*) quant à une dissociation aval / amont de Nantes dans les réflexions conduites, à laquelle il est répondu :

- que le comité d'estuaire à l'échelle de la Loire estuarienne offre un cadre de discussion et de réflexion permettant d'intégrer l'amont et l'aval. Sa fréquence prévue est annuelle. Il est prévu une réunion d'ici fin 2009.
- qu'il est intéressant de garder aussi une échelle de commissions et de se revoir avec une échéance semestrielle pour informer de l'avancement et recueillir toutes les questions et interrogations.

CONCLUSION

Bernard GARNIER constate qu'après des dizaines d'années d'artificialisation des espaces naturels par l'extension de zones urbaines ou de zones industrielles, nous assistons aujourd'hui à une véritable révolution avec la reconquête des fonctions écologiques de l'estuaire de la Loire. Il observe que dans un cas comme dans l'autre des conflits d'usages importants se font jour et des questions se posent.

Louis-Michel BONTE apprécie la richesse des échanges qui montre que ce type de réunion est nécessaire, productive et utile. Il annonce une autre séance dans le dernier trimestre de l'année 2009 ou au premier trimestre de l'année suivante.

**REUNION DE LA COMMISSION AVAL DU COMITE D'ESTUAIRE
DE LA LOIRE DU 30 JUIN 2009**

LISTE DES PRESENTS : pages 1 à 3

LISTE DES EXCUSES : pages 4 à 5

ETAT ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Roger	LEROY		Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Bruno	TOISON	Délégué Centre Atlantique	Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres
Arnaud	ROUILLY		Direction Départementale de l'Equipeement et de l'Agriculture
Annie	DUFAY	Responsable du Pôle Plan Loire	Direction Régionale de l'Environnement DIREN Centre
Paul	FERRAND	Chef de la Division eau et ressources minérales	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire
François	CHEVALIER	Directeur du Développement	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire
Antoine	DELOUIS	Adjoint Direction Développement Environnement	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire
Franck	LATRAUBE	Conservateur Réserves Migron-Massereau	ONCFS
Fabrice	NORMAND		ONCFS
Patrick	FALKOWIEZ		Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
Denis	MUSARD	Chargé de Mission	Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
Maryse	DUMOULIN		Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (Région Centre)
Louis-Michel	BONTE	Sous-préfet de Saint-Nazaire	Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

COLLECTIVITES TERRITORIALES ET ELUS

Gaëlle	ROUGERON	Déléguée Générale	ACEL
Florie-Anne	GENNEVOIS		Agence pour le Développement Durable de la Région Nazairienne
Pascal	VIVIEN	Chargé d'études	AURAN
Bernard	GARNIER	Vice-président	C.A.R.E.N.E
Alain	BENTAHA	Vice-président	Conseil régional des Pays de la Loire
Bruno	COIC		Conseil régional des Pays de la Loire
Christian	GUERIN	Directeur de l'Environnement et des projets de territoire	Conseil régional des Pays de la Loire
Jean-Pierre	LE SCORNET	Vice-président	Conseil régional des Pays de la Loire

Jean-Pierre	BIORET		Mairie de BOUEE
Joël	HAVARD	Conseiller municipal subdélégué au patrimoine	Mairie de Couëron
Patrick	NAIZAIN	Adjoint au développement durable et à la démocratie locale	Mairie de Couëron
Christian	BIGUET	Maire	Mairie de Lavau-sur-Loire
Michel	BAHUREL	Maire	Mairie de Paimboeuf
Laure	BOUCHEREAU	DGS	Mairie de Saint-Brévin-les-Pins
André	BARREAU	Maire	Mairie de Saint-Viaud
Christian	COUTURIER	Vice-Président	Nantes Métropole
Clarisse	PAILLARD	Chef Service "Eau et Espaces Naturels"	Nantes Métropole
Stanislas	MAHE	Chargé de mission	SAMOA
Guillaume	PANHELLEUX		SMAHBB
Jean	CHARRIER	Président	Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud-Loire

SOCIO PROFESSIONNELS – ASSOCIATIONS – PERSONNES QUALIFIEES

André	CHARRIER	Président	Amicale Chasseurs du Port Autonome de Nantes-St Nazaire
Jacques	BIRGAND		Association Comité pour la Loire de Demain
Emile	DURAND		Association Comité pour la Loire de Demain
Michel	MAYOL	Délégué local	Bretagne Vivante - SEPNB
Alain	AIRIAUD		Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique
Michel	COUDRIAU	Représentant professionnel	Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique
Chantal	DENIAUD		Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique
Alain	MASSE	Rapporteur Commission Pêche	Commission Syndicale de Grande Brière Mottière
Hervé	DE VILLEPIN	Directeur d'Exploitation	Compagnie d'Exploitation des Ports
Estelle	NGOH	Technicienne Informations et Territoires	CORELA
Dominique	PECAUD	Maître de conférences	Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes
Eric	LEMERLE	représente Cécilia STEPHAN, Estuarium	Estuarium
Pierre	BONA	Chargé d'études	GIP Loire Estuaire
Kristell	LEBOT		GIP Loire Estuaire
Bernard	PRUD'HOMME LACROIX	Directeur	GIP Loire Estuaire
Emilie	SAGE		GIP Loire Estuaire
Nathalie	SAUR		GIP Loire Estuaire
Benoist	HITIER	Cadre Labo Environnement Ressources	IFREMER

Dominique	HARDY	Président	Les Pilotes de la Loire
Guy	BOURLES	Président	Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique
Claude	AMIARD-TRIQUET	Directrice de recherche CNRS	MMS
Jean-Pierre	BRANCHEREAU	Membre du bureau	Mouvement National de Lutte pour l'Environnement " Sauver la Loire"
Jean-Patrice	DAMIEN		Parc Naturel Régional de Brière
Christophe	DOUGE	Coordinateur Loire Vivante Estuaire	SOS Loire Vivante
Jean-Luc	DOUAUD	Secrétaire du Syndicat du Syl	SYNDICAT DE L'ETIER DU SYL
Didier	DEVULDER		Syndicat Intercommunal de Chasse au gibier d'eau de la Basse Loire Nord
Agnès	GARCON		UNICEM Pays de la Loire
Dimitri	MAHE		Union Fluviale et Maritime de l'Ouest
Gérard	MOGUEDET	Vice-président du Conseil d'Administration	Université d'Angers

LISTE DES PERSONNES QUI SE SONT EXCUSEES

ETAT ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Philippe	DE GUENIN	Directeur régional	Direction Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire
Didier	LEHAY		Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire

COLLECTIVITES TERRITORIALES ET ELUS

Bruno	JULLIEN		AURAN
Alain	CHAUVEAU	Président	Communauté de Communes "Loire et Sillon"
Dominique	MANACH		Communauté de Communes "Loire et Sillon"
Michel	BAHUREL	Vice-président	Communauté de communes Sud Estuaire
Yannick	HAURY	Président	Communauté de communes Sud Estuaire
Gérard	OLIVE	Premier Adjoint	Mairie de Bouguenais
Joël	GEFFROY	Maire	Mairie de Cordemais
Philippe	VEILLEROBE	Directeur Général des Services	Mairie de Cordemais
Michel	BAHUAUD	Maire	Mairie de La Plaine-sur-Mer
Ronan	DANTEC	Adjoint au Maire de Nantes	Mairie de Nantes
Gilles	RETIERE	Maire	Mairie de Rezé
	GARCIA-MELGARES	Responsable du Service Aménagement	Mairie de Saint-Herblain
Pascal	PRAS	Maire	Mairie de Saint-Jean-de-Boiseau
Alain	GUILLOU	Maire	Mairie de Saint-Michel Chef Chef
Bernard	GARNIER	Adjoint	Mairie de Saint-Nazaire
Jean-Marc	AYRAULT	Président de Nantes Métropole	Nantes Métropole

SOCIO PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS

Louis	VILAINE	Président	Association Agréée Départementale des pêcheurs professionnels maritimes et fluviaux en eau douce de L.A.
Yves	MENANTEAU		Association Comité pour la Loire de Demain
Michel	CHAUSSE	Président	Association Sauvegarde et Protection de la Corniche Nazairienne et de son Environnement
Bruno	HUG DE LARAUZE	Président	Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Nazaire
Pascal	LACROIX	Délégué Régional	Conservatoire Botanique National

Denis	FLORENTY	Directeur	EDF Cordemais
Cécilia	STEPHAN	Directrice	Estuarium
Vincent	MOUREN	Ingénieur	Fédération de la Loire-Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Pierre	LE HIR		IFREMER - Centre de Brest
Pierrick	BONNET	Président	SYNDICAT DE L'ETIER DU SYL
Gilles	BRIEY	Président	Syndicat Intercommunal de Chasse au gibier d'eau de la Basse Loire Nord
Michelle	DARABI	Directrice	Syndicat Mixte EDENN
Jean	CLEMENT	Premier vice-président UDPN 44, représente M. Jacques DANIEL	Union Départementale des Associations de la Nature et de l'Environnement en Loire-Atlantique
Jacques	DANIEL	Président	Union Départementale des Associations de la Nature et de l'Environnement en Loire-Atlantique
Jean-Raymond	AUDION	Président	Union des Syndicats des Marais du Sud-Loire
Marcel	LE ROUX	Président	Union Fluviale et Maritime de l'Ouest